

INFORMATIONS

Travaux d'entretien

Salle polyvalente : la rénovation « du coin plonge » a été réalisée par la société Equip'Froid, avec un aménagement tout en inox pour un coût total de 2 080 € HT.



La Mourache : Conformément à la loi, la commune a réalisé un diagnostic de performances énergétiques sur ses 3 logements : le presbytère et le logement de la Mairie sont en classe C, alors que celui de la Mourache sort en classe G. C'est pourquoi, il a été décidé de procéder à quelques rénovations sur ce dernier logement. Dans un premier temps, une nouvelle porte d'entrée en aluminium sera posée par l'entreprise Auvergne Ouverture pour un coût de 3 348 € HT et les radiateurs vont être entièrement changés par l'entreprise Charbonnel pour un montant de 4 010 € HT. Ensuite, il faudra envisager de remplacer toutes les fenêtres et refaire de l'isolation.

Tarifs 2024

Toujours dans la perspective d'un lissage des tarifs de l'eau sur le territoire de Saint Flour Communauté, le Conseil a voté une augmentation pour l'année 2024 :

- location de compteur : 55 €
- 1ère tranche : 0,90 € les 120 premiers m³

Cimetière : les concessions nouvelles ne sont plus perpétuelles, mais pour 30 ans et à un tarif de 30 € le m².



L'été dernier nous avons accueilli le Jury Régional pour une visite d'expertise et de contrôle de notre label « 2 fleurs ». Après délibération en date du 15 novembre 2023, la commune a reçu avec joie le rapport du jury et s'est vu confirmée dans son classement.

Le 2 juillet 2024 c'est le jury départemental qui a pu apprécier les efforts des bénévoles et des habitants pour maintenir la qualité paysagère de nos espaces publics et privés.

Depuis le passage en zéro phyto en 2017, l'entretien du

cimetière demande un travail conséquent, c'est pourquoi l'équipe municipale a décidé de végétaliser cet espace. Nous remercions les volontaires qui ont désherbé, gratté puis ensemencé les allées du cimetière au mois de juin. Grâce à une météo propice, les premières pousses apparaissent. Cet automne une nouvelle journée d'actions sera organisée afin de poursuivre l'ensemencement et agrémenter les inter-tombes avec des plantes couvre-sols ou des vivaces. Toute aide en main-d'œuvre ou dons de plantes seront appréciés.

PLUI

Suite aux consultations et enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été définitivement approuvé au cours du Conseil Communautaire du 8 juillet 2024. Il remplace donc la carte communale et ceci pour les 15 prochaines années. Vous pouvez retrouver le contenu de ce PLUI, ainsi que les planches graphiques par commune soit en mairie, soit directement sur le site de saint-flour-communaute.fr (Ma Com-com - le PLUI – planche secteur sud).



Le PNR Aubrac lance un projet de science participative qui va se dérouler sur plusieurs années afin de mieux quantifier l'impact du changement climatique en Aubrac et ceci en suivant les débits des cours d'eau.

Des échelles graduées ont été positionnées à Nasbinals et à Chaudes-Aigues (sur le Remontalou, en face du cabinet vétérinaire)

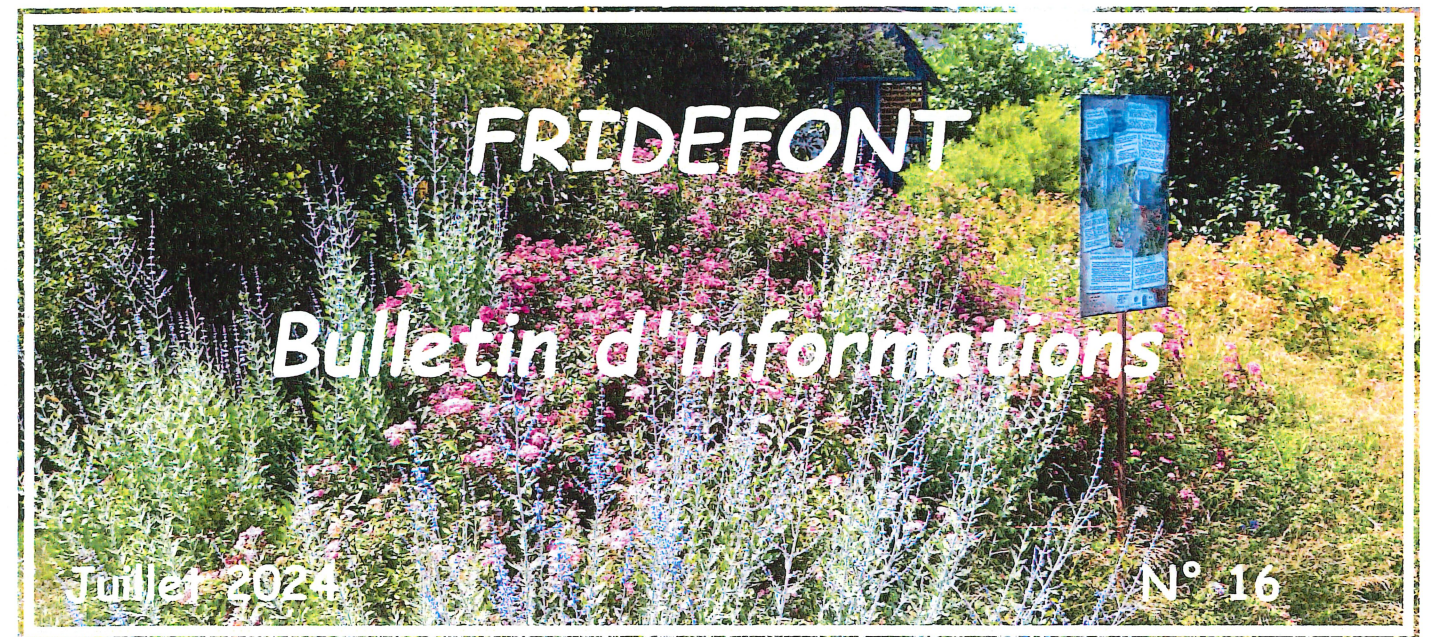
La proposition est simplissime : une photo de l'échelle graduée envoyée par SMS au 07 57 68 48 66. Cette surveillance de la hauteur d'eau peut être faite par tout un chacun. Plus les relevés seront fréquents, plus la connaissance de l'évolution des cours d'eau sera fine. Dans votre SMS, précisez le lieu, la date et la hauteur d'eau que vous lisez. Trois autres échelles seront installées dans les jours à venir à Soulages-Bonneval, Saint Geneviève sur Argence et au lac du Moulinet.

Informations/Communication

Dans l'idée de limiter le gaspillage et afin d'être plus réactif, nous proposons aux habitants qui le souhaitent de recevoir les informations communales sur leur téléphone portable par sms. Pour ce faire, envoyez « INFOS COMMUNALES » suivi de votre NOM et Prénom par sms au 06 89 70 04 18.

Le bulletin d'informations communales édité chaque été restera en version papier.

Nous inviterons les associations locales à utiliser ce même fichier pour communiquer.



Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux habitants :
Fiona Rouquette et Jordan Girard, 5 route du barrage (logement mairie),
Sonia Labat et ses 3 filles Sofia, Kenza, Inès Devesa, 4 Place de L'Eglise,

Pauline Bréchet, 6 Place de l'Eglise,
Sarah Lino, 2 lotissement des Bruyères,

et nous accueillons avec joie la naissance de Djülyan qui vient agrandir la famille Springmann de la Brugère.

Assainissement

Pour répondre à la réglementation nationale, la commune est dans l'obligation de réaliser un diagnostic du système d'assainissement collectif tous les 10 ans. L'objectif de ce diagnostic est de vérifier que les raccordements aux différents réseaux d'assainissement collectif sont conformes (eaux usées et eaux pluviales). L'entreprise Sud Infra Environnement d'Espalion a été choisie pour réaliser cette mission et c'est Monsieur Eric BARBIER qui interviendra sur nos réseaux et stations d'épuration. Plusieurs points de mesure seront mis en place avec l'utilisation possible de caméras ou de générateurs de fumée. Si des anomalies sont relevées comme par exemple des fuites, il est possible que le technicien fasse des vérifications sur les réseaux privés. Nous espérons que vous lui réserverez le meilleur accueil. Ce diagnostic va durer sur une période d'environ un an avec des mesures à différentes saisons.

Aménagement corps de ferme

Suite à l'acquisition de la maison de Mr Gastal à Bezenchat, Mr Eschalié, architecte, nous a préparé plusieurs propositions d'agencement. Le Conseil s'est décidé pour :

- un grand logement de 120 m² avec 3 chambres
 - un logement plus petit de 60 m² avec 2 chambres
- Chacun disposera d'un garage et d'une entrée indépendante.

La consultation des entreprises va débuter dès la fin de l'été, avec un début des travaux prévu à l'automne.

Les demandes de subventions sont en cours, nous attendons une réponse de la part de la Région, de Saint Flour Communauté et de l'ADEME (agence publique de la transition écologique). Par contre nous pouvons déjà compter sur l'attribution du Fonds Vert : dotation de l'État liée à l'amélioration du cadre de vie et à l'adaptation du territoire au changement climatique, pour un montant de 132 000 € correspondant à 30 % de l'investissement.

Agenda

Mercredi 7 août : Randonnée découverte des oiseaux et rapaces des Gorges de la Truyère. RDV à 9h30 à la Brugère pour 7 km de marche et d'observation.

Dimanche 11 août : Étape Sanfloraine

Samedi 17 août : au camping soirée détente animée par Ambroise et Germaine, duo piano voix et organisée par le Comité des fêtes.

Dimanche 20 octobre : le Club des Aînés vous propose de partager une après-midi théâtre « L'Auberge du caramel » jouée par les Z'allumés de Champeix à 15 h à la salle polyvalente.

Budget

Le 12 avril 2024, le compte administratif 2023 et le budget primitif 2024 ont été votés à l'unanimité. La maîtrise des dépenses de fonctionnement et la fin en mars 2024 d'un emprunt conséquent lié à l'aménagement de la Mairie, permettent à la commune de poursuivre ses investissements.

Compte Administratif 2023

DEPENSES		RECETTES		
REALISATIONS DE L'EXERCICE 2023	Section de fonctionnement			
	Charges à caractère général	70 364,36 €	Produits des services	24 703,45 €
	Charges de personnel	69 452,52 €	Impôts et Taxes	213 698,61 €
	Autres charges gestion courante	51 733,09 €	Dotations et Participations	55 199,00 €
	Charges financières	5 326,41 €	Autres produits gestion courante	15 680,54 €
	Opérations d'ordre	1 156,40 €	Produits exceptionnels divers	357,45 €
	Total	198 032,78€ ↑	Total	309 639,05 € ↑
	Section d'investissement			
	Remboursement capital des emprunts	60 529,73 €	Excédent de fonctionnement capitalisé	96 303,04 €
	Aménagement voiries : la Brugère et Sandoulière	50 826,50 €	Subv DETR voiries	1 744,50 €
	Signalétique	37 882,55 €	Subv DETR signalétique	3 640,20 €
	Réservoir d'eau	2 160,00 €	Subv Région + Departmt Croix du Fabre	9 901,00 €
	Débroussaillouse	1 159,00 €		
	Salle polyvalente: rénov coin plonge	2 496,00 €		
	Presbytère : porte isolante cave	2 035,00 €		
	Achat bâtiment Bezenchat	122 705,55 €	Opérations d'ordre	1 156,40 €
	Opérations d'ordre	7 970,00 €	Opérations d'ordre	7 970,00 €
	Total	287 764,33 €↑	Total	120 715,14 €↓
REPORTS EXERCICE N-1 (2022)	Report en section de fonctionnement			
	Total	0,00 €	Total	42 960,43 €
	Report en section d'investissement			
	Total	0,00 €	Total	34 263,29 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2024)	Section de fonctionnement			
	Total	0,00 €	Total	0,00 €
	Section d'investissement			
	Signalétique	1 900,00 €	Subv DETR + départemt voiries	17 589,00 €
	Frais architecte Bezenchat	11 200,00 €	Subv DETR + région signalétique	22 993,00 €
	Remboursement caution	350,00 €		
	Total	13 450,00 €	Total	40 582,00 €
RESULTAT CUMULE	Section fonctionnement	198 032,78 €		352 599,48 €
	Section investissement	301 214,33 €		195 560,43 €
	Total cumulé	499 247,11 €		548 159,91 €

Excédent = + 48 912 € ↑

Budget Primitif 2024

Le budget de fonctionnement

D'où vient l'argent ?

Impôts et Taxes	185 704 €	56%
Dotations	62 954 €	19%
Report de résultat 2023	48 912 €	15%
Autres produits : loyers...	14 810 €	5%
Produits de services : camping, photovoltaïque, bois	12 640 €	4%
Produits exceptionnels	1 875 €	1%
TOTAL DES RECETTES	326 895 €	100%

Les taux de contributions directes restent inchangés pour l'année 2024, par contre les bases (valeurs nationales) augmentent.

Où va l'argent ?

Charges à caractère général : électricité, entretien..... 83 895 €

Virement section investissement 117 539 €

Charges de personnel : 71 180 €

Charges financières et autres : 11 216 €

Charges de gestion courante : indemnités maire-adjointes, subventions diverses.... 43 065 €

Le budget investissement

Où va l'argent ?

Caution 830 € (0,1%)

Remboursement capital des emprunts 53 581 € (6,9%)

Déficit investissement 2023 132 786 €

D'où vient l'argent ?

Emprunt	489 267 €	63%
Virement section fonctionnement	117 539 €	15%
Excédent de fonctionnement capitalisé (permet couvrir déficits)	105 653 €	14%
Subvention Restes à réaliser 2023	40 582 €	5%
Remboursement TVA	16 610 €	2%
Opération d'ordres	1 446 €	0,2%
Caution	830 €	0,1%
TOTAL DES RECETTES	771 927 €	100%

Dépenses totales d'équipement: 584 730 €

Reste à réaliser 2023 : 13 450 € + 571 280 €

Signalétique : - 1900 €

Rénovation corps de ferme Bezenchat : 517 050 €

Achat de terrains : 44 165 €

Entretien maison la Mourache : 8 095 €

Logement Mairie, chauffe-eau : 3 870 €